

REPUBLIQUE FRANCAISE

DÉPARTEMENT
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

**EXTRAIT
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

**COMMUNE DE FOURQUES
SEANCE DU JEUDI 18 JUIN 2026**

NOMBRE DE MEMBRES :
Nombre de membre en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de votants : 13

DATE DE LA CONVOCATION :
12 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six et le jeudi dix-huit juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Fabienne SEVILLA, Maire

Présents : Fabienne SEVILLA, Chantal DELGADO, Antoine MELGAR, Olivier BONNAFOUS, Fabienne BARRETT, Romain VANDEWALLE, Marguerite BLASCO, Kévin, PAYEN MARTINEZ, Joël REBOURG, Mireille RIBIERE, Jordi VERA, Nathalie BALTA et Roger RASPAUD.

Procuration :

Étaient absents excusés : Paula RIBEIRO.

Étaient absents non excusés : Lionel TEBALDINI.

Monsieur Romain VANDEWALLE est élu secrétaire de séance.

COMMISSION TEMPORAIRE- COMMUNICATION – Désignation des membres

Madame le Maire rappelle à l'assemblée qu'en application de l'article 22 du règlement intérieur du 18 mai 2026 du Conseil Municipal de la commune de Fourques, il convient de procéder à la désignation des membres devant siéger au sein de la Commission Temporaire COMMUNICATION.

Elle stipule que cette commission n'a aucun numerus clausus (pas de minimum ni de maximum de membres par commission).

Madame le Maire informe l'assemblée des candidatures reçues pour siéger au sein de ladite commission. Ont ainsi fait acte de candidature :

- Monsieur Romain VANDEWALLE
- Madame Chantal DELGADO
- Madame Fabienne SEVILLA]

Conformément aux dispositions du règlement intérieur, il est proposé de procéder à cette désignation par un vote à main levée. L'assemblée, unanime, valide ce mode de scrutin.

VOTE ET DÉSIGNATION

Madame le Maire met aux voix les candidatures présentées.

Après passage au vote à main levée, le résultat du scrutin s'établit comme suit :

Candidats	Voix POUR	Voix CONTRE	Abstentions
VANDEWALLE Romain	13	0	0
DELGADO Chantal	13	0	0
SEVILLA Fabienne	13	0	0

Note sur le résultat : Le nombre total de suffrages exprimés doit correspondre au nombre de membres présents et représentés prenant part au vote.

DÉCISION

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré **DÉCIDE** de désigner en qualité de délégués membres de la Commission Temporaire : COMMUNICATION

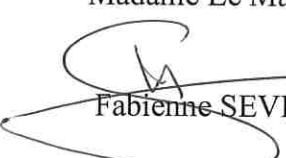
- Monsieur Romain VANDEWALLE
- Madame Chantal DELGADO
- Madame Fabienne SEVILLA
- **DIT** que ces désignations prennent effet à compter de ce jour et pour la durée du mandat restant à courir.
- **DONNE POUVOIR** à Madame le Maire pour l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé au registre tous les membres présents.

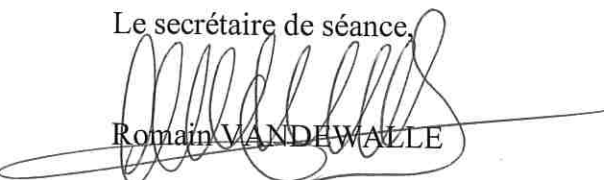
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Madame Le Maire,


Fabienne SEVILLA

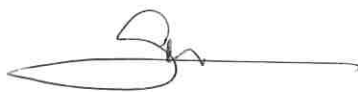


Le secrétaire de séance,

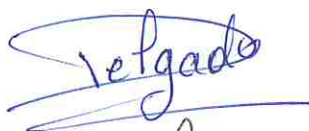

Romain VANDEWALLE

DELIBERATION COMMISSION TEMPORAIRE – COMMUNICATION - Désignation des membres

SEVILLA Fabienne, Maire



DELGADO Chantal, 1^{ère} Adjointe



MELGAR Antoine, 2^{ème} Adjoint



RIBIERO Paula, 3^{ème} Adjointe

VANDEWALLE Romain, 4^{ème} Adjoint



VERA Jordi, Conseiller Municipal



REBOURG Joël, Conseiller Municipal



RASPAUD Roger, Conseiller Municipal



TEBALDINI Lionel, Conseiller Municipal

Abent

BARRETT Fabienne, Conseillère Municipale



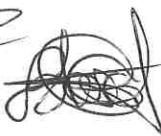
BALTA Nathalie, Conseillère Municipale



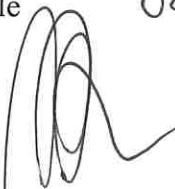
BONNAFOUS Olivier, Conseiller Municipal



BLASCO Marguerite, Conseillère Municipale



RIBIERE Mireille, Conseillère Municipale



PAYEN MARTINEZ Kévin, Conseiller Municipal

